

A photograph of a forest path covered in fallen chestnut husks, with trees and foliage in the background.

Saint-Jean- le-Thomas

Le bulletin municipal

AUTOMNE
2026

MOT DU MAIRE	02
LITTORAL PLAGE, CAMPING ET ENVIRONNEMENT	03-05
COMMERÇANTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS	06-08
COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE	09-10
VIE DE LA COMMUNE	11-15
AGENDA	16-17
HORAIRES DE MARÉES	18
INFOS PRATIQUES	19



Le mot du maire

Chères Saint-Jeannaises, chers Saint-Jeannais,

Alors que la saison estivale vient de s'achever, les premiers éléments sont encourageants. Nous pouvons nous en réjouir, car cette dynamique contribue à faire connaître et vivre notre commune. Mais notre ambition va au-delà de l'été : faire de Saint-Jean-le-Thomas un village qui vit toute l'année, qui accueille, qui entreprend et qui avance.

Cela passe par le soutien à l'école, aux commerces, aux associations, aux artisans et au centre-bourg, mais aussi par de nouvelles initiatives pour animer le village. Certaines ont rencontré un réel succès, d'autres nous invitent à réfléchir à leur évolution.

Essayer, écouter, ajuster : c'est aussi cela, faire vivre une commune.

Nous devons également préparer l'avenir : renforcer l'attractivité du village, accueillir de nouveaux habitants, préserver notre littoral et défendre les intérêts de Saint-Jean-le-Thomas au sein de l'agglomération.

Dans un contexte où les communes doivent faire des choix et maîtriser leurs moyens, nous avançons avec réalisme, en restant attentifs à l'essentiel pour les habitants.

Saint-Jean-le-Thomas a beaucoup à préserver, mais aussi beaucoup à construire. Notre responsabilité est de continuer à faire avancer notre commune, avec énergie et l'envie d'essayer.

Ce nouveau bulletin vous présente les actions en cours et les sujets qui rythment la vie de notre commune.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Infos pratiques

MAIRIE

2 rue Yves Dubosq

0233488609 /

mairie.stjeanlethomas@wanadoo.fr

Ouverte de 9.00 à 12.00, du lundi au vendredi

Permanence du Maire et des adjoints:

Thomas Helleux, Maire,

Lundi de 10h à 12 h.

Brigitte Marie, 1ère Adjointe,

Jeudi de 10h à 12 h.

Pierre Michaud, 2ème Adjoint,

Sur rendez-vous

Adélaïde Riglet Riviere, 3ème Adjointe

Sur rendez-vous

THOMAS HELLEUX
MAIRE DE SAINT JEAN LE THOMAS

COMMISSION

Littoral Plage, Camping et Environnement

Prévention des inondations

La Bunelle, boulevard Stanislas et Pignochet



À la suite des inondations de mars 2026, qui ont entraîné des dégâts dans plusieurs habitations, notamment boulevard Stanislas et dans le secteur de Pignochet, la commune a engagé des mesures visant à limiter le risque de renouvellement de cet épisode.

Un objectif commun:

Prévenir les risques d'inondation et protéger les habitants

1

Mesures déjà mises en place

Malgré les désaccords que certaines décisions peuvent susciter, la priorité de la commune reste la protection des habitants et de leurs habitations.



Des plaques ont été installées et une brèche a été rebouchée, afin de limiter les risques de débordement et de prévenir une nouvelle montée des eaux vers les secteurs habités.



La DDTM a rappelé que la Bunelle ne devait pas être inondée et que les eaux du Rû devaient impérativement pouvoir s'écouler vers la mer. Le respect de cette orientation constitue un élément essentiel des actions de prévention engagées.

2

Chantier participatif

Afin de faciliter l'écoulement des eaux, un chantier participatif est organisé par la commune.



Samedi 24 octobre

9h30 - RDV parking de Bergevin

Cette opération consistera à désencombrer le lit du Rû et à retirer la végétation qui gêne son écoulement, dans le respect des prescriptions environnementales applicables.

L'objectif est de limiter les obstacles à la circulation de l'eau et de contribuer à réduire les risques de débordement en direction de la Bunelle et des habitations voisines.

COMMISSION

Littoral Plage, Camping et Environnement

3

Responsabilité des propriétaires riverains

Il est également important de rappeler que **chaque propriétaire riverain doit assurer l'entretien de sa berge**, conformément aux obligations qui lui incombent.

Lorsque la configuration des lieux le nécessite, la possibilité de rehausser les berges devra être étudiée avec les services compétents, dans le respect de la réglementation et sans aggraver le risque d'inondation pour les propriétés voisines.

La prévention des inondations repose sur une action collective, associant la commune, les services de l'État, les organismes compétents et les propriétaires riverains.



Les mesures déjà prises et les actions programmées répondent à un objectif clair : **prévenir autant que possible le renouvellement des inondations de mars 2026 et protéger les habitants de la Bunelle, du boulevard Stanislas et de Pignochet.**

La commune poursuivra ses démarches avec détermination, dans le respect des préconisations des services de l'État et avec le souci constant de la sécurité des personnes et des biens.

Le camping

La saison 2026 du camping municipal présente un bilan globalement satisfaisant, marqué par une très bonne fréquentation et des périodes de pleine capacité. Les épisodes de fortes chaleurs ont également contribué à attirer des vacanciers en quête de fraîcheur.



Quelques difficultés de fonctionnement et de respect du règlement intérieur ont été rencontrées. Le dialogue a toutefois permis de résoudre les situations et de rechercher des solutions adaptées.

L'assemblée générale de l'association du camping s'est tenue au cours de la saison. Madame Mollet a été réélue à la présidence et Madame Dupont désignée trésorière.

COMMISSION

Littoral Plage, Camping et Environnement

La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble du personnel du camping, et particulièrement aux équipes d'accueil et d'entretien, pour leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme tout au long de la saison.

Leur investissement, notamment lors des fortes affluences et des épisodes de canicule, a contribué au bon fonctionnement de l'établissement, à la qualité de l'accueil et à la propreté des installations.

Camping: Perspectives et améliorations pour 2027



Amélioration de l'aire de jeux



Travaux et améliorations au niveau des sanitaires



Aménagement de l'espace dédié aux bacs à linge

Les cabines de bain

L'assemblée générale de l'association des cabines de bain s'est tenue sous la présidence de Monsieur Caibotte.

L'association a notamment contribué à la valorisation du patrimoine local à travers une exposition de photographies retraçant l'histoire des cabines de bain et du terrain de camping, des années 1900 à nos jours.

La municipalité souligne la très bonne collaboration et la qualité des relations entretenues avec l'association, qui participent à la préservation de la mémoire de Saint-Jean-le-Thomas et à la mise en valeur de son histoire balnéaire. La commune remercie Monsieur Caibotte et l'ensemble des membres de l'association pour leur engagement et leur contribution à la vie locale.

L'Association des cabines de bain recherche des photos ou cartes postale des cabanons du 20 ème siècle, en vue d'une exposition en 2027.



N'hésitez pas à les contacter à l'adresse mail suivante :
associationdesbungalows.stjeanlethomas@laposte.net

Ou à Jean Marie Guédes : 06 06 42 97 56

COMMISSION

Commerçants, Animations et Associations



Les marchés de l'été : nous avons osé tester !

Promesse tenue ! L'équipe municipale s'était engagée pendant la campagne à lancer un marché nocturne saisonnier : ce fut chose faite dès le lundi 6 juillet, pour sept soirées jusqu'au 17 août. Un vrai défi, car ce format a dû être inventé et construit de toutes pièces, sans budget dédié, juste de l'envie et de la persévérance.

Le lancement a été encourageant, avec 21 exposants présents. Mais l'élan s'est essoufflé au fil de l'été, la fréquentation étant restée en deçà des attentes des commerçants ambulants. Nous le disons franchement : il y a encore de la place pour progresser.

Deux soirées ont néanmoins marqué la saison, grâce à leurs animations. Le 27 juillet, « Questions pour un normand », animé par M. Moustache (Antoine, boulanger de Carolles), a réuni de nombreux visiteurs et généré beaucoup de rires. Et le 17 août, le concert du duo Alcie Bela & Jack Ellis a permis de clore la saison en musique.

Ces premières nous ont beaucoup appris. Un petit groupe de travail sera donc lancé pour imaginer une formule plus animée et avec une offre alimentaire plus large : deux attentes clairement exprimées par les visiteurs, et que nous entendons bien relever.

Côté marché dominical, nous avons également testé une ouverture avancée dès début mai. Malgré nos efforts pour attirer les commerçants, le succès ne fut pas au rendez-vous : seuls les mois de juillet et août créent un véritable afflux de forains et de clients. Plutôt que de nous décourager, nous allons réfléchir à la meilleure façon de faire vivre ce marché, auquel les Saint jeannais et les habitants des environs sont particulièrement attachés.

Rendez-vous l'été prochain !



COMMISSION

Commerçants, Animations et Associations



Le dynamisme de nos commerçants et artistes récompensé cet été

Une belle saison globalement pour nos commerçants grâce à leur offre variée, de qualité et dans une ambiance conviviale et accueillante. Et côté artistes, même constat : un été placé sous le signe des rencontres et des échanges, aussi riches que chaleureux.

Les événements développés au sein du village, par les associations, les commerçants ou la commune ont été très appréciés des habitants et des visiteurs dont l'office de tourisme a noté une augmentation de la fréquentation.

Un beau coup de chapeau à tous ceux qui font vivre notre village !



Yoga sur la plage : une première très réussie !

Professeure de yoga à Saint-Jean le Thomas depuis plusieurs années, Marine Toussaint a accepté de donner quelques cours sur la plage du Pignochet cet été. Rendez-vous immédiatement couronné de succès : vacanciers comme habitués ont pu respirer, se détendre et se reconnecter, avec encore plus de plaisir, face à notre magnifique baie.

Merci à Marine pour sa bonne humeur et sa disponibilité... et rendez-vous l'été prochain, en 2027 !



Un Club de l'Amitié ouvert à tous

Samedi 10 octobre, le rendez-vous trimestriel du Club de l'Amitié a réuni 58 personnes autour d'un déjeuner convivial. L'occasion de célébrer les anniversaires du troisième trimestre, chacun repartant avec de jolies fleurs d'automne.

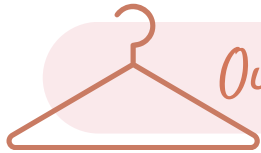
Le Club organise des événements tout au long de l'année pour cultiver le lien entre tous : déjeuners, galette des rois, chandeleur, une ou deux excursions par an, sans oublier les parties de cartes hebdomadaires. Toutes et tous sont les bienvenus !

Pour en savoir plus, il suffit de contacter son président, André Clérault au 06 07 84 17 73



COMMISSION

Commerçants, Animations et Associations



Ouverture d'un nouveau commerce: Afrikabaie

Couture, créations, retouches, repassage, vente de tissus wax

Depuis le mois d'août, Saint-Jean-le-Thomas accueille un nouveau commerce:

Afrika Baie vous accueille avec une multitude de services pour habiller, personnaliser et entretenir vos vêtements.

Tissus wax et autres tissus à la vente, créations sur mesure, customisation, retouches, repassage et même un bar à chemises pour trouver votre bonheur!

Hommes, femmes, enfants : il y en a pour tous les styles et toutes les envies

Que vous souhaitiez une pièce originale, transformer un vêtement ou simplement lui offrir une seconde vie, Afrika Baie vous accompagne avec passion et savoir-faire.

Retrouvez Afrika Baie au 13 rue Pierre-Le-Jaudet, à Saint-Jean-le-Thomas
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

06 30 98 73 91



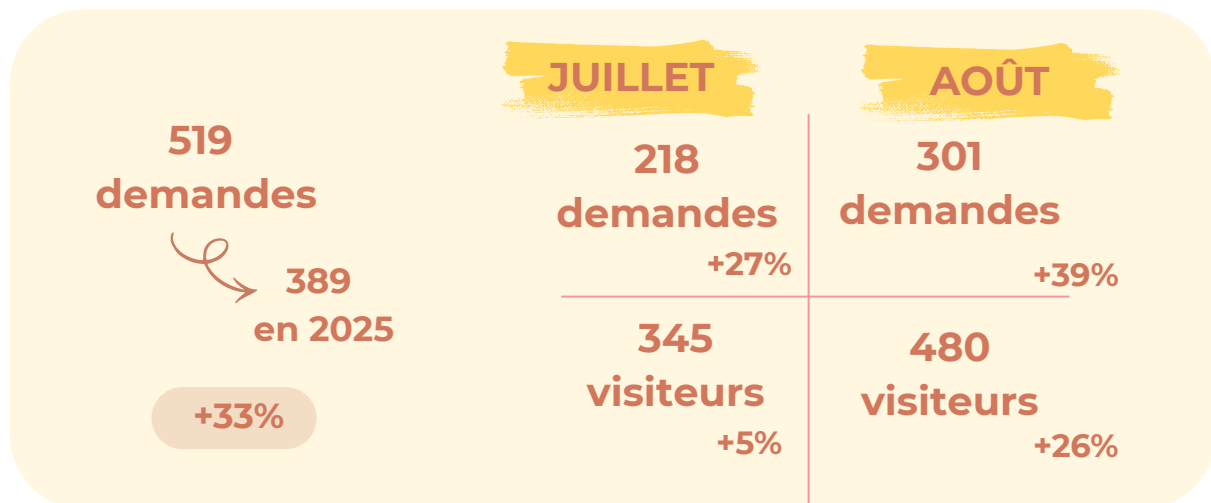
COMMISSION

Communication, culture, tourisme et patrimoine

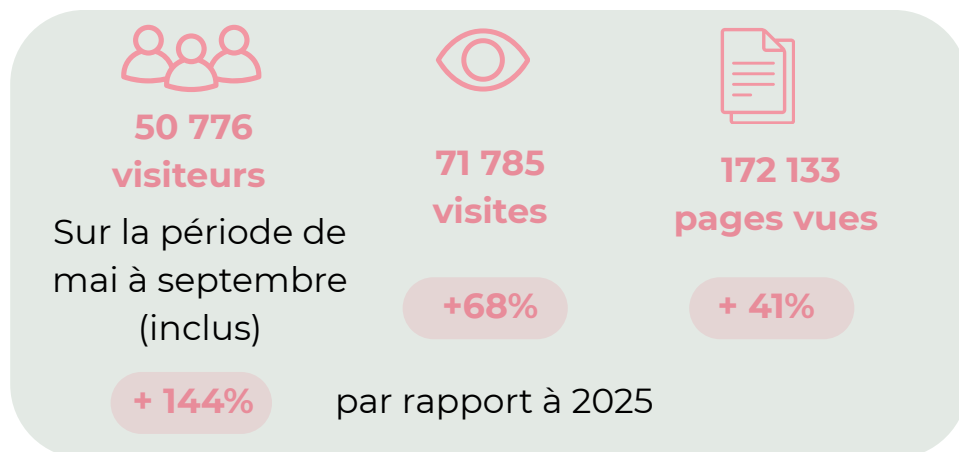
La saison en chiffres



BILAN DU POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE



LE SITE INTERNET



PROJETS EN COURS



Après vote du conseil, la commission constitue le dossier renouvellement de classement en commune touristique



Travail préparatoire pour le renouvellement des étoiles du camping



Création d'un guide des acteurs locaux



Valorisation des circuits pédestres avec l'Office de Tourisme et balisage régulier

Culture : les talents d'ici à l'honneur



Guillaume Le Normand : Un nouvel ouvrage pour (re)découvrir l'histoire normande

Après deux années de travail, Mathilde Loisel, des Ateliers du Bout de la Mer, et Antoine Lefranc dévoilent leur nouvel ouvrage consacré à Guillaume et Mathilde.

L'ouvrage suit la vie et l'héritage de Guillaume et Mathilde à travers les étapes clés de leur règne, en vous emmenant aux quatre coins de la Normandie... et de l'Angleterre. C'est l'occasion de (re)découvrir l'histoire du plus célèbre couple normand.

Le livre est actuellement proposé en souscription auprès des Éditions du Chameau.

Pour participer, retrouvez la souscription sur le site HelloAsso, en recherchant « Guillaume le Normand » et « Éditions du Chameau ». Le lien est disponible sur le site de la commune.

Il sera possible de retirer directement son exemplaire aux Ateliers du Bout de la Mer, afin d'éviter les frais de port.



Thomas Melly présente son nouvel EP « Acoustique »

Thomas Melly dévoile son nouvel EP, « Acoustique ». Composé de cinq chansons, cet EP met à l'honneur une formation musicale réunissant guitare, contrebasse, claviers et chant.

Publié sous le label Puzzle Productions et distribué par Believe Digital, cet opus est disponible exclusivement en version numérique, sur les plateformes d'écoute en ligne.

Thomas Melly
Acoustique

« Acoustique » – Thomas Melly
5 chansons · Guitare · Contrebasse · Claviers · Chant

VIE DE LA COMMUNE



Un correspondant tempête pour la commune

En tant qu'élue déléguée au SDEM50 (Syndicat départemental d'énergies de la Manche), Adélaïde Riglet Riviere assure le rôle de correspondante tempête pour Saint-Jean-le-Thomas. Formés à cette mission, les correspondants constituent un relais entre la commune, les habitants et les services compétents en cas de dysfonctionnement lié à un événement climatique.

Le rôle du Correspondant tempête :

- Faire remonter les informations locales pour faciliter le diagnostic des incidents et le rétablissement de l'électricité.
- Signaler les dégâts et les risques constatés sur le terrain.
- Relayer les consignes de sécurité et les informations utiles aux habitants
- Faciliter, si nécessaire, l'intervention des équipes en signalant les difficultés d'accès.

Après une tempête, un problème constaté sur le réseau électrique ?

Vous pouvez transmettre vos observations à la correspondante tempête de la commune, afin qu'elle puisse transmettre les informations au SDEM50, et constater les dégâts.

Ne vous approchez jamais d'un câble électrique tombé au sol.
La remise en état du réseau électrique relève de la responsabilité d'Enedis.

Contact du correspondant tempête :

06 99 48 20 78 / adelaide.riglet@saintjeanlethomas.com
Présence en mairie, si la situation le nécessite et le permet.

Contact Enedis pour les particuliers : 09 72 67 50 50,

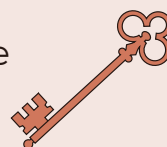
La Villa Elisabeth fait peau neuve

Une nouvelle page s'ouvre pour cette maison du centre-bourg

Après plusieurs années de travaux, la Villa Elisabeth est désormais disponible à la location !

Située au cœur de Saint-Jean-le-Thomas, à proximité des commerces et du littoral, cette maison de 90 m² offre un cadre de vie agréable dans notre village.

Renseignements auprès de la mairie
02 33 48 86 09



VIE DE LA COMMUNE

Environnement

Le raisin d'Amérique :

Le connaissez-vous ?

Le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) : Une plante envahissante.

Elle se reconnaît notamment à ses tiges rougeâtres et à ses grappes de baies qui passent du vert au rouge, puis au noir brillant.

Attention, cette plante est toxique pour l'Homme et les animaux. Ses baies peuvent attirer l'attention et être confondues avec des fruits comestibles. Elle concurrence également la végétation locale et contribue à la diminution de la biodiversité.



Vous en observez dans votre jardin ou aux alentours ?

- Ne consommez pas les baies et empêchez les enfants et les animaux d'y toucher.
- Pour quelques plants isolés, l'arrachage manuel est recommandé, en portant des gants et en retirant soigneusement la souche et les racines.
- Évitez de casser ou de fragmenter la souche : cela peut favoriser la propagation de la plante.
- Ne dispersez pas les fruits ni les graines.

Frelons asiatiques : à l'automne, ouvrez l'œil !

Un nid de frelons asiatiques connaît son pic de population en octobre.

Au fil de l'été, les colonies de frelons asiatiques se développent. À l'automne, les nids sont devenus imposants et peuvent abriter jusqu'à environ 2 000 frelons adultes en octobre. Souvent installés très haut dans les arbres, ils peuvent passer inaperçus jusqu'à cette période, où ils deviennent plus faciles à repérer.

Vous apercevez un nid ?

Gardez vos distances et ne cherchez pas à vous en approcher.

Ne tentez jamais de le détruire vous-même : un nid dérangé peut entraîner une attaque collective.

Signalez sa présence à la mairie en indiquant sa localisation, si possible avec une photo prise à distance.

VIE DE LA COMMUNE

Rappel des consignes de tri :

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Packaging and paper to be sorted

Les emballages doivent être vides !
Packaging have to be empty







➔ **Bouteilles, bidons et flacons en plastique**
Plastic packaging : 'sturdy' bottles, containers, flasks and pots



Produits alimentaires
Food products



Produits d'hygiène
Beauty hygiene products



Produits d'entretien
Cleaning products



Polystyrène
Polystyrene trays

➔ **Boîtes, pots, barquettes, sachets**
Boxes, pots, cardboard



Boîtes, pots, barquettes, sachets
Boxes, pots, cardboard



Filets, sacs et
suremballages
Plastic outer, nets



Blisters

➔ **Emballages métalliques / Metal : tins, cans, boxes ...**









➔ **Cartonnettes, briques alimentaires / Card packaging and cartons**









➔ **Tous les papiers / Papers**



Journaux, prospectus
News paper, leaflets



Tickets de caisse, sacs en papier, étui de pain ou de sandwich
Receipt, paper bags, bread or sandwich packaging





TOUS CES DÉCHETS

**NE SE RECYCLENT PAS
= ORURES MÉNAGÈRES**

**Waste items that CAN NOT BE
RECYCLED = Household rubbish**

COMPOSTAGE

Les restes de repas peuvent se composter, n'hésitez pas à demander à votre hôte s'il dispose d'un composteur !

Food waste can be composted, do not hesitate to ask your host if a composter is available !

Sans composteur, ces déchets sont à déposer en orures ménagères !

If there is no composteur, food waste can be dropped in the household bin !

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE / GLASS

sans couvercles, bouchons et capsules
Taps, stoppers and lids to be removed

Un doute, une question ? Contactez le service déchets
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

Les bons réflexes:

- Ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres : séparés, ils sont bien mieux reconnus au centre de tri
- Aplatir les bouteilles plutôt que de les écraser de haut en bas, pour gagner de la place dans le bac sans gêner le tri
- Bien vider les emballages, sans besoin de les laver
- Ordures ménagères : uniquement des sacs transparents, déposés la veille du ramassage dans des poubelles fermées (ramassage chaque lundi avant 6h)

VIE DE LA COMMUNE

Environnement

Jardinage : ne brûlons plus nos déchets verts !

Le brûlage à l'air libre est interdit.

Le brûlage des tontes, feuilles mortes, tailles de haies et résidus d'élagage pollue l'air, nuit à la santé et peut provoquer des incendies. Il génère également des nuisances pour le voisinage.

Quelles alternatives ?

- Composter : Valorisez les déchets végétaux et de jardin grâce au compostage.
- Broyer et pailler : Réutilisez les végétaux broyés pour protéger et nourrir le sol.
- Déposer en déchèterie : Apportez vos déchets verts dans une déchèterie adaptée.



Déchets verts : un service communal

Des sacs plus légers, c'est moins de pénibilité pour nos agents !

La commune propose un service de collecte des déchets verts (uniquement pour l'herbe) le premier lundi de chaque mois.

Pour faciliter le travail des agents communaux, merci de présenter des sacs de 30 litres maximum et de veiller à ce qu'ils restent raisonnablement légers.

VIE DE LA COMMUNE

Le mariage de l'été

Alexandra et Romain sont officiellement unis, et pas seulement derrière le comptoir de « L'île aux arts » ! Depuis le 26 septembre dernier, c'est aussi devant la loi. Le mariage a été célébré par l'adjointe Adélaïde Riglet-Rivière à la mairie de Saint-Jean, puis fêté avec délices chez nos commerçants. Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde et les remerciements pour les précieux moments de partage que nous vivons dans leur établissement.



Colette, la doyenne du village, fêtée pour ses 97 ans

Vendredi 9 octobre, la famille et les amis de Colette Demeyer lui ont réservé un accueil des plus chaleureux à l'occasion de son 97^e anniversaire.

Très impliquée dans la vie de la commune, Colette a longtemps œuvré au sein du syndicat d'initiative et tenu son rôle de placeuse au marché avec fiabilité et bonne humeur.

Grande sportive, elle a toujours incarné des valeurs de solidarité et d'accueil, au quotidien et sans jamais rien en attendre en retour.

Ce bel hommage était la moindre des choses, la commune tenait à la remercier pour tant d'années de dévouement.

Toute l'équipe municipale se joint aux habitants pour souhaiter à Colette une excellente santé et de nombreuses belles années à venir.



AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer Octobre



Tous Ensemble
pour notre Ru
Chantier
participatif

24/10/2026

09:30

Parking
Bergevin



Une Histoire de
Saint-Jean-le-
Thomas avec le
guide
conférencier
Simon Tasset

24/10/2026

17:00

Salle de
Convivialité



Atelier gravure
Adultes
Avec Mathilde
Loisel

24/10/2026

10:00-12:00 et
13:30-16:30

13 chemin du
Vieux Château



Ouverture des
Ateliers du
bout de la Mer

25/10/2026

10:00-18:00

13 chemin du
Vieux Château



Fête de
l'automne

25/10/2026

10:00 - 18:00



Balade
commentée
Animée par
Mathilde Loisel

25/10/2026

14:00

13 chemin du
Vieux Château



Contes de la
fête d'automne
Enfants
accompagnés
d'adultes

25/10/2026

Séance à 15:00
et 15:45
Bibliothèque de
St Jean le
Thomas



Atelier gravure
Enfants
Avec Mathilde
Loisel

27/10/2026

14:00-16:00

13 chemin du
Vieux Château



Stages créatifs
Enfants -
Spécial
Halloween
Avec Céline Faille

28/10/2026

13:00-15:00

13 chemin du
Vieux Château



Stages créatifs
Ado - Transfert
sur plaque de
terre

Avec Céline Faille

28/10/2026

16:00-18:30

13 chemin du
Vieux Château



Stages créatifs
Adultes
Avec Céline Faille

30/10/2026

16:00-20:00

13 chemin du
Vieux Château



Stages créatifs
Adultes
Avec Céline Faille

31/10/2026

09:00-13:00

13 chemin du
Vieux Château

AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer

Fête de l'automne



Une journée gourmande et festive



Dimanche 25 octobre 2026

10 h – 18 h

Saint-Jean-le-Thomas

Grillades de châtaignes, crêpes,
galettes-saucisses, vente de citrouilles,
exposants et buvette.

Organisée par le Comité des Fêtes

Les rendez-vous gourmands du week-end

Toute l'année, chaque semaine

Samedi – Dégustation d'huîtres

11 h–13 h et 18 h–20 h



Dimanche – Barbecue

Tous les dimanches midi



À l'Épicerie du bout de la mer
37 rue Pierre Le Jaudet

Novembre



Cercle conteur
adultes

05/11/2026

19h

Bibliothèque de
St Jean le
Thomas



Rencontres
insulaires

Accompagnées d'un
musicien altiste, deux
conteuses nous font
voyager dans
l'imaginaire corse et
sicilien.

06/11/2026

20:00

Espace Auriac



Les insectes, et
nous, et moi!

Conférence gesticulée
par l'entomologiste
François Lasserre

28/11/2026

14:30

Espace Auriac



Assemblée
Générale de
l'Association des
Amis de la
bibliothèque

04/12/2026

18:00

Espace Auriac



Suivie à 19 h du
Bistrot Chansons à
l'Île aux Arts.
Chacun peut venir
chanter son air
favori
accompagné par
le pianiste
Stéphane Dumont.

Et plus encore à venir !

N'hésitez pas à consulter notre agenda en ligne sur le
site de la commune, ou à passer en mairie.



LES HORAIRES DE MARÉES

DATE	PLEINE MER & COEFFICIENT						BASSE MER					
	MATIN	Hauteur	Coef.	SOIR	Hauteur	Coef.	MATIN	Hauteur	SOIR	Hauteur	Coef.	
jeu 1	10:46	12.42	82	23:07	11.93	75	5:36	2.13	17:54	2.50		
ven 2	11:24	11.65	68	23:51	10.95	60	6:09	2.93	18:31	3.31		
sam 3	12:12	10.7	53				6:48	3.86	19:21	4.16		
dim 4	0:53	9.92	46	13:28	9.81	41	7:47	4.72	20:41	4.76		
lun 5	2:39	9.32	40	15:23	9.63	43	9:23	5.11	22:29	4.61		
mar 6	4:25	9.70	48	16:54	10.31	55	11:11	4.58	23:59	3.72		
mer 7	5:38	10.62	62	17:58	11.3	70	12:28	3.52				
jeu 8	6:31	11.57	77	18:47	12.18	83	1:03	2.71	13:25	2.54		
ven 9	7:14	12.31	87	19:30	12.77	91	1:55	1.92	14:15	1.85		
sam 10	7:53	12.75	94	20:08	13.05	95	2:41	1.48	14:58	1.51		
dim 11	8:28	12.92	95	20:42	13.06	95	3:20	1.37	15:35	1.46		
lun 12	9:00	12.88	93	21:14	12.85	91	3:54	1.51	16:07	1.63		
mar 13	9:30	12.66	88	21:44	12.45	83	4:22	1.83	16:36	1.96		
mer 14	9:57	12.27	79	22:11	11.89	74	4:47	2.31	17:02	2.46		
jeu 15	10:23	11.72	68	22:38	11.18	62	5:09	2.94	17:25	3.10		
ven 16	10:48	11.03	56	23:05	10.38	50	5:29	3.67	17:48	3.83		
sam 17	11:16	10.23	43	23:38	9.53	37	5:48	4.43	18:16	4.58		
dim 18	11:53	9.37	32				6:17	5.17	19:00	5.26		
lun 19	0:35	8.72	28	13:25	8.63	25	7:16	5.83	20:21	5.69		
mar 20	2:45	8.43	26	15:30	8.73	29	9:06	6.02	22:06	5.46		
mer 21	4:12	8.95	34	16:41	9.43	41	10:53	5.41	23:28	4.64		
jeu 22	5:11	9.81	48	17:34	10.35	55	11:59	4.43				
ven 23	5:58	10.75	62	18:19	11.27	69	0:25	3.68	12:50	3.46		
sam 24	6:40	11.61	76	19:00	12.07	82	1:15	2.79	13:38	2.64		
dim 25	6:20	12.32	87	19:40	12.68	92	2:02	2.08	13:24	2.01		
lun 26	6:59	12.84	95	19:19	13.06	98	1:47	1.58	14:08	1.59		
mar 27	7:36	13.15	99	19:57	13.19	100	2:29	1.34	14:50	1.41		
mer 28	8:13	13.23	99	20:36	13.04	96	3:08	1.38	15:29	1.49		
jeu 29	8:52	13.02	93	21:17	12.58	88	3:45	1.70	16:07	1.84		
ven 30	9:32	12.5	82	22:01	11.84	76	4:22	2.28	16:47	2.43		
ven 31	10:18	11.72	69	22:52	10.94	62	5:01	3.04	17:31	3.19		

OCTOBRE October
Passage à l'heure d'hiver (T+1h) du samedi 24 octobre au dimanche 25 octobre 2026.

DATE	PLEINE MER & COEFFICIENT						BASSE MER					
	MATIN	Hauteur	Coef.	SOIR	Hauteur	Coef.	MATIN	Hauteur	SOIR	Hauteur	Coef.	
dim 1	11:13	10.83	56				5:48	3.88	18:27	3.95		
lun 2	0:00	10.09	51	12:31	10.13	47	6:52	4.56	19:43	4.42		
mar 3	1:31	9.70	47	14:04	10	48	8:18	4.79	21:13	4.32		
mer 4	2:58	9.95	52	15:25	10.44	56	9:47	4.39	22:30	3.75		
jeu 5	4:06	10.59	61	16:26	11.1	66	10:57	3.66	23:31	3.09		
ven 6	4:59	11.29	71	17:16	11.7	75	11:53	2.99				
sam 7	5:42	11.86	78	18:00	12.11	81	0:22	2.57	12:42	2.51		
dim 8	6:22	12.22	83	18:38	12.31	84	1:07	2.28	13:25	2.27		
lun 9	6:57	12.39	84	19:14	12.32	84	1:45	2.20	14:02	2.20		
mar 10	7:30	12.39	83	19:47	12.19	82	2:19	2.27	14:35	2.25		
mer 11	8:01	12.27	80	20:18	11.94	77	2:49	2.45	15:06	2.42		
jeu 12	8:30	12.03	74	20:47	11.58	71	3:17	2.75	15:36	2.72		
ven 13	8:58	11.66	67	21:17	11.11	63	3:44	3.17	16:04	3.15		
sam 14	9:28	11.15	58	21:49	10.55	54	4:09	3.70	16:32	3.68		
dim 15	10:01	10.54	49	22:27	9.94	45	4:34	4.26	17:03	4.23		
lun 16	10:42	9.90	41	23:17	9.38	38	5:07	4.80	17:44	4.74		
mar 17	11:42	9.34	35				5:57	5.25	18:42	5.09		
mer 18	0:34	9.03	34	13:13	9.14	35	7:10	5.47	19:58	5.11		
jeu 19	2:00	9.15	37	14:33	9.46	41	8:34	5.26	21:17	4.72		
ven 20	3:09	9.68	46	15:35	10.09	51	9:50	4.67	22:26	4.04		
sam 21	4:06	10.43	57	16:29	10.86	64	10:55	3.91	23:26	3.28		
dim 22	4:56	11.23	70	17:19	11.6	76	11:53	3.14				
lun 23	5:43	11.98	81	18:07	12.23	86	0:22	2.59	12:48	2.46		
mar 24	6:28	12.58	90	18:53	12.67	93	1:13	2.05	13:40	1.94		
mer 25	7:12	12.98	96	19:39	12.88	97	2:02	1.74	14:29	1.61		
jeu 26	7:57	13.14	97	20:26	12.84	96	2:49	1.66	15:15	1.53		
ven 27	8:42	13.03	94	21:13	12.53	90	3:33	1.83	16:01	1.70		
sam 28	9:28	12.65	86	22:01	12	82	4:18	2.21	16:47	2.12		
dim 29	10:18	12.06	76	22:53	11.34	71	5:03	2.76	17:36	2.70		
lun 30	11:12	11.38	66	23:51	10.68	62	5:52	3.37	18:28	3.33		

NOVEMBRE November

DATE	PLEINE MER & COEFFICIENT						BASSE MER					
	MATIN	Hauteur	Coef.	SOIR	Hauteur	Coef.	MATIN	Hauteur	SOIR	Hauteur	Coef.	
dim 1	11:13	10.83	56				5:48	3.88	18:27	3.95		
lun 2	0:00	10.09	51	12:31	10.13	47	6:52	4.56	19:43	4.42		
mar 3	1:31	9.70	47	14:04	10	48	8:18	4.79	21:13	4.32		
mer 4	2:58	9.95	52	15:25	10.44	56	9:47	4.39	22:30	3.75		
jeu 5	4:06	10.59	61	16:26	11.1	66	10:57	3.66	23:31	3.09		
ven 6	4:59	11.29	71	17:16	11.7	75	11:53	2.99				
sam 7	5:42	11.86	78	18:00	12.11	81	0:22	2.57	12:42	2.51		
dim 8	6:22	12.22	83	18:38	12.31	84	1:07	2.28	13:25	2.27		
lun 9	6:57	12.39	84	19:14	12.32	84	1:45	2.20	14:02	2.20		
mar 10	7:30	12.39	83	19:47	12.19	82	2:19	2.27	14:35	2.25		
mer 11	8:01	12.27	80	20:18	11.94	77	2:49	2.45	15:06	2.42		
jeu 12	8:30	12.03	74	20:47	11.58	71	3:17	2.75	15:36	2.72		
ven 13	8:58	11.66	67	21:17	11.11	63	3:44	3.17	16:04	3.15		
sam 14	9:28	11.15	58	21:49	10.55	54	4:09	3.70	16:32	3.68		
dim 15	10:01	10.54	49	22:27	9.94	45	4:34	4.26	17:03	4.23		
lun 16	10:42	9.90	41	23:17	9.38	38	5:07	4.80	17:44	4.74		
mar 17	11:42	9.34	35				5:57	5.25	18:42	5.09		
mer 18	0:34	9.03	34	13:13	9.14	35	7:10	5.47	19:58	5.11		
jeu 19	2:00	9.15	37	14:33	9.46	41	8:34	5.26	21:17	4.72		
ven 20	3:09	9.68	46	15:35	10.09	51	9:50	4.67	22:26	4.04		
sam 21	4:06	10.43	57	16:29	10.86	64	10:55	3.91	23:26	3.28		
dim 22	4:56	11.23	70	17:19	11.6	76	11:53	3.14				
lun 23	5:43	11.98	81	18:07	12.23	86	0:22	2.59	12:48	2.46		
mar 24	6:28	12.58	90	18:53	12.67	93	1:13	2.05	13:40	1.94		
mer 25	7:12	12.98	96	19:39	12.88	97	2:02	1.74	14:29	1.61		
jeu 26	7:57	13.14	97	20:26	12.84	96	2:49	1.66	15:15	1.53		
ven 27	8:42	13.03	94	21:13	12.53	90	3:33	1.83	16:01	1.70		
sam 28	9:28	12.65	86	22:01	12	82	4:18	2.21	16:47	2.12		
dim 29	10:18	12.06	76	22:53	11.34	71	5:03	2.76	17:36	2.70		
lun 30	11:12	11.38	66	23:51	10.68	62	5:52	3.37	18:28	3.33		

NOVEMBRE November

DATE	PLEINE MER & COEFFICIENT						BASSE MER			
	MATIN	Hauteur	Coef.	SOIR	Hauteur	Coef.	MATIN	Hauteur	SOIR	Hauteur
mar 1	12:14	10.76	58				6:47	3.93	19:27	3.84
mer 2	0:58	10.21	55	13:24	10.38	53	7:51	4.28	20:33	4.11
jeu 3	2:10	10.05	52	14:36	10.31	53	9:00	4.36	21:41	4.10
ven 4	3:18	10.23	54	15:42	10.5	57	10:07	4.17	22:44	3.87
sam 5	4:17	10.61	59	16:39	10.81	62	11:09	3.83	23:41	3.57
dim 6	5:08	11.04	64	17:29	11.12	66	12:04	3.46		
lun 7	5:52	11.4	69	18:12	11.35	70	0:30	3.29	12:51	3.15
mar 8	6:32	11.66	72	18:52	11.5	73	1:12	3.09	13:32	2.93
mer 9	7:08	11.82	74	19:28	11.56	74	1:50	2.97	14:10	2.79
jeu 10	7:42	11.87	74	20:02	11.54	73	2:25	2.95	14:45	2.74
ven 11	8:14	11.83	72	20:35	11.44	71	2:58	3.01	15:19	2.80
sam 12	8:46	11.69	69	21:08	11.27	67	3:30	3.17	15:52	2.98
dim 13	9:19	11.46	65	21:42	11.01	63	4:01	3.42	16:24	3.25
lun 14	9:54	11.12	60	22:17	10.67	57	4:31	3.71	16:57	3.58
mar 15	10:31	10.72	55	22:57	10.29	52	5:03	4.03	17:32	3.92
mer 16	11:13	10.31	49	23:42	9.94	47	5:41	4.34	18:14	4.24
jeu 17	12:03	9.97	45				6:28	4.62	19:05	4.47
ven 18	0:40	9.71	44	13:08	9.81	44	7:27	4.78	20:08	4.53
sam 19	1:50	9.73	45	14:22	9.93	48	8:38	4.72	21:21	4.34
dim 20	3:02	10.07	51	15:33	10.33	55	9:56	4.36	22:34	3.89
lun 21	4:08	10.68	61	16:39	10.92	66	11:09	3.74	23:43	3.28
mar 22	5:09	11.39	72	17:41	11.56	77	12:16	3.00		
mer 23	6:05	12.09	83	18:38	12.14	87	0:45	2.66	13:18	2.30
jeu 24	6:59	12.67	91	19:31	12.58	95	1:43	2.15	14:15	1.74
ven 25	7:49	13.05	97	20:22	12.81	99	2:38	1.79	15:09	1.38
sam 26	8:38	13.2	99	21:11	12.79	98	3:29	1.64	15:59	1.28
dim 27	9:26	13.07	96	21:58	12.51	93	4:16	1.71	16:47	1.46
lun 28	10:12	12.69	89	22:43	12	84	5:02	2.01	17:32	1.91
mar 29	10:57	12.1	78	23:27	11.36	73	5:45	2.52	18:15	2.57
mer 30	11:43	11.39	67				6:27	3.16	18:57	3.31
mer 31	0:14	10.69	61	12:34	10.66	55	7:11	3.82	19:42	3.99

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque intercommunale

Allée des Pruniers

Tel : 0233486281

Ouverte mercredi de 10:00 à 12:00 et 16:00 à 18:00, samedi 15:00 à 17:00

Services de l'eau et de l'assainissement

STGS : 0969326933

Service postal

A "l'épicerie du bout de la mer",

37 Rue Pierre le Jaudet

Boites à lettres place Pierre Le Jaudet

Taxi

06 10 14 31 88

Infirmière

Anne-Sophie TUR

16 bis chemin Montois

Déchèterie de Montviron

Place de la gare, Montviron

Tel : 02 33 68 68 96 Ouverte lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00

(8.30 à 12.00 et 13.30 à 18.00 en saison estivale)

Ramassage des ordures ménagères

Chaque lundi avant 6:00 et présence de bennes publiques en saison estivale.

(N'utiliser que des sacs transparents, les mettre la veille dans des poubelles fermées)

Ramassage des déchets verts

Le 1er lundi de chaque mois (maximum 3 sacs/logement, uniquement herbe tondue des pelouses en limitant le poids. Pas de branchages).

Pompiers : 18

Gendarmerie

1 rue des Camélias, Sartilly Baie Bocage

Tel : 0233896740



www.saintjeanlethomas.com



Commune de Saint Jean le Thomas